

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2013

---

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS333

présenté par  
M. Paul, rapporteur

-----

### ARTICLE 33

A la première phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« qu'ils assurent et leur situation financière »,

les mots :

« assurées par ces établissements et la situation financière de ceux-ci ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.